

Bron le 18/12/2015

A Monsieur Philippe NOURRY, Président Directeur Général de la société AREA.

Monsieur le Président Directeur Général,

Les élus et représentants syndicaux ont pris connaissance de la proposition de la nouvelle organisation qui sera mise en place dans les prochains mois sur la DEX AREA après information et consultations du comité d'entreprise et du CHSCT.

L'application de la loi n° 2013-504 du 14 Juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi, ainsi que les dispositions de l'accord 99 relatif à la Gestion des Emplois et des Compétences dont nous sommes signataires doivent nous permettre de préparer au mieux les réunions à venir.

En effet, cette loi a instauré une nouvelle consultation du comité d'entreprise sur les orientations Stratégiques de l'entreprise et leurs conséquences sur l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à des sous-traitants, à l'intérim, aux contrats temporaires et aux stages.

Pour préparer cette consultation, une base de données mettra à disposition des représentants des salariés, toutes les informations utiles et celles transmises de manière récurrente au comité d'entreprise. Les informations devront être actualisées et présenter une dimension prospective appuyée sur des données ou des grandes tendances à venir.

Or nous constatons que notre BDES ne dispose pas à ce jour de ces données prospectives à trois ans (cf. article L2242-15).

Nous vous demandons de nous fournir ces données sur les 3 années à venir pour améliorer l'information des représentants des salariés et renforcer ainsi le dialogue social dans l'entreprise sur des bases claires et transparentes.

Veuillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos sincères salutations.



Eric PIZZORNI

Délégué syndical CFECGC AREA